



anac news

Magazine de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Burkina Faso

No. 22

Janvier-Mars 2019



« L'ANAC DOIT ÊTRE UNE INSTITUTION RÉELLEMENT INDÉPENDANTE ET FORTE »
DIXIT LE MINISTRE DABILGOU



ISAGO :
LA RACGAE CONFIRME
L'EXCELLENCE

SOMMAIRE **NO.22** 2019

05



08



18



Dans ce numéro :

Editorial de M. Azakaria TRAORE, Directeur général de l'ANAC 03

A la une

Le Ministre Dabilgou à la rencontre de l'ANAC 04

Focus

Une délégation d'Essakane Iamgold chez le Dg ANAC 05

SUMAC ANAC : Reconnaissance des pionniers de l'aviation civile 06

A la une

Certificat Isago : la RACGAE confirme l'excellence 07

Série de passations de service 08

Coopération

Participation du BF à la 13e conférence de la navigation aérienne 12

Publicom

1^{ère} semaine des transports 12

Sécurité & Sûreté

Journée internationale des Atsep 16

Publicom

Axe Ouaga-Bobo: Air Burkina reprend les vols quotidiens 17

Amira Konaté : le ciel est mon bureau 18

Sumac revisite la politique de concession
de l'aéroport international de Ouaga 20

Coin du Bonheur

Arsène et Rhode se disent « oui » 23

Coopération

Programme régional du transport aérien 24

Afrique

ASECNA : 63e Réunion ordinaire du Comité des Ministres 26

Insolite 27

ANAC NEWS

Revue trimestrielle de
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile
01 BP: 1158 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél: +226 25 306488 / 25 31 63 32
Fax: +226 50 31 45 44
Mail: info@anacburkina.org
Site web : www.anacburkina.org

Directeur de publication

Azakarias TRAORE
Directeur général de l'ANAC

Directeur de rédaction

Nouhou BERTE

Equipe de rédaction

Ibrahim Hassan KONE
Nouhou BERTE
Léandre BAKYONO
Salifou ZANGA

Secrétaire

Agathe KONSEIGA

Correction

Abdoul Salam ZOURE
(Collaborateur)

Maquette, mise en pages et impression

Agence Schaffenskraft, Bornheim/Allemagne
www.schaffenskraft.de

Les droits d'auteur et tous les autres droits liés
aux textes, illustrations, photographies et autres
données du magazine sont sa propriété exclusive
ou celle des détenteurs expressément cités.
Toute reproduction est subordonnée à l'autorisa-
tion écrite préalable du détenteur des droits.



Editorial de
M. Azakaria Traoré
Directeur général de l'ANAC

ANNEE 2019, ANNEE DE CONSOLIDATION DE NOS ACQUIS

L'année 2019 qui s'annonce est pour l'Agence nationale de l'Aviation civile du Burkina Faso (ANAC-BF) une année de consolidation de ses acquis. Cela se traduira par le développement et la mise aux normes des infrastructures aéroportuaires, l'amélioration de la desserte intérieure et la promotion de la destination touristique Burkina Faso à l'horizon 2020.

Ainsi, la relance de l'économie du transport aérien tel que projeté par l'axe 3 du Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) constitue sa trame de fond.

Au cours de l'année 2019, l'ANAC-BF entend réaliser son programme d'activités autour de quatorze objectifs spécifiques se déclinant en cinq axes stratégiques. Ces axes sont les suivants :

- la consolidation du statut d'institution administrative indépendante de l'ANAC : il s'agira de consolider l'ancrage institutionnel et juridique de l'ANAC. Nous devons travailler à parachever l'actualisation du code de l'aviation civile afin d'une part, consacrer par voie législative, la création de l'ANAC en tant qu'institution administrative indépendante et d'autre part, de prendre en compte les innovations technologiques. A ce défi s'ajoute la poursuite de la réflexion pour la création de ressources propres et pérennes, à même de garantir l'autonomie financière de l'Agence.

- le renforcement des capacités techniques et managériales de l'ANAC :

concernant cet axe, il nous revient de prendre en compte en matière de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, les dysfonctionnements et les insuffisances dans l'organisation, le fonctionnement et les compétences disponibles. En réponse à ces insuffisances, nous entendons initier un processus de renforcement des capacités techniques et managériales de l'Agence. Ce processus consiste d'une part, en l'élaboration de la politique nationale de l'aviation civile afin de doter l'agence d'un document stratégique d'orientation et de planification et, d'autre part, en la conception et la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour une meilleure allocation des ressources humaines.

- le désenclavement du Burkina Faso par l'amélioration de la desserte aérienne : le transport aérien par sa rapidité, sa flexibilité et sa modernité est un outil puissant que nous devons utiliser pour faire de notre position de pays de l'hinterland un hub aérien. Cela devra se traduire avec le concours de toutes les parties prenantes pour promouvoir l'attractivité de la destination « Burkina Faso ».

- le renforcement des mesures de sécurité, de sûreté, de facilitation, d'environnement et de santé publique sur nos plateformes aéroportuaires : la recrudescence du terrorisme a amené les gouvernants du monde à développer et à renforcer les mesures préventives. Dans le secteur de l'aviation civile, cette lutte s'est

matérialisée par le raffermissement de la coopération sous-régionale et internationale, mettant ainsi un accent particulier sur le renforcement de capacités opérationnelles, dont le système portatif de défense aérienne (MANPADS) est un des outils.

En sus, l'ANAC poursuivra la mise en œuvre du plan d'action CO2 issue de l'étude de faisabilité sur l'utilisation des carburants alternatifs dans le secteur de l'aviation civile.

S'agissant des services de recherches et de sauvetages d'aéronefs en détresse (SAR), l'ANAC poursuivra ses efforts pour l'acquisition du matériel et des équipements ainsi que la formation des acteurs dans ledit domaine.

- la consolidation de la place du Burkina Faso dans les instances de l'aviation civile internationale : l'ANAC poursuivra de veiller à la mise en œuvre des accords et conventions signés. L'autre défi concernant cet axe au cours de l'année 2019 sera la certification de l'ANAC à la Norme ISO 9001 version 2019.

Azakaria Traoré
Directeur général



LE MINISTRE DABILGOU (EN VESTE) RESTE CONVAINCU QU'UN TRANSPORT AÉRIEN FORT REPOSE SUR UNE ANAC FORTE

A LA RENCONTRE DE L'ANAC :

« L'ANAC doit être une institution réellement forte » dicit le Ministre Dabilgou

A l'initiative du ministre des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, M. Vincent Dabilgou, s'est tenue une rencontre de concertation avec les cadres de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) dans la salle de conférence de l'institution le 11 janvier 2019 en vue de partager avec ceux-ci sa vision qu'il entend imposer à cette institution.

Le ministre a voulu cette réunion d'échange avec les cadres de l'ANAC pour cerner les préoccupations qui sont les leurs afin de trouver des réponses adéquates et efficaces pour un nouvel envol de l'ANAC et partant, du secteur de l'aviation civile au Burkina Faso.

Les échanges ont essentiellement porté sur l'autonomisation de l'ANAC, le renforcement des compétences des agents et la structuration du budget de fonctionnement. Convaincu que seule la construction d'une gouvernance institutionnelle solide permettra à l'ANAC de remplir au mieux sa mission régalienne : « superviser la sécurité et la sûreté ariennes » à l'instar des administrations de l'aviation civile des autres nations du monde, le Ministre Dabilgou a dit qu'il mettra tout en œuvre pour que l'autonomisation de l'ANAC soit une réalité. Pour corroborer cette volonté, le ministre a informé son auditoire que lors de sa

mission à Varsovie en Pologne dans le cadre de l'acquisition et du convoyage des Embraer au profit de la compagnie Air Burkina, il s'est rendu compte que le travail qui se mène dans cette administration sœur de l'ANAC du Burkina est un travail hautement technique suivant les procédures rigoureuses édictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Cette administration polonaise n'a été influencée ni par le politique, ni par qui que se soit. « *Il faut faire de l'ANAC, une institution réellement forte* » dicit le Ministre Dabilgou. Il a aussi félicité tous les acteurs pour la nouvelle écriture du code de l'aviation civile qui sera soumis à l'Assemblée nationale pour adoption.

En somme, cette rencontre visait à féliciter et encourager le personnel de l'ANAC pour le formidable travail qui est abattu tout en le motivant pour les futures batailles qui valent d'être menées en vue de rendre le secteur de l'aviation civile du Burkina Faso plus opérationnel et compétitif dans le concert des nations.

NB

LES CADRES DE L'ANAC ÉCOUTANT LE MESSAGE DU MINISTRE



CARNET D'AUDIENCE :

Une délégation d'Essakane chez le Directeur général de l'ANAC



LE DG DE L'ANAC (EN COSTUME) ET SES HÔTES AU COURS DE L'AUDIENCE

PHOTO DE FAMILLE DU DG DE L'ANAC AVEC LA DÉLÉGATION DE IAMGOLD ESSAKANE



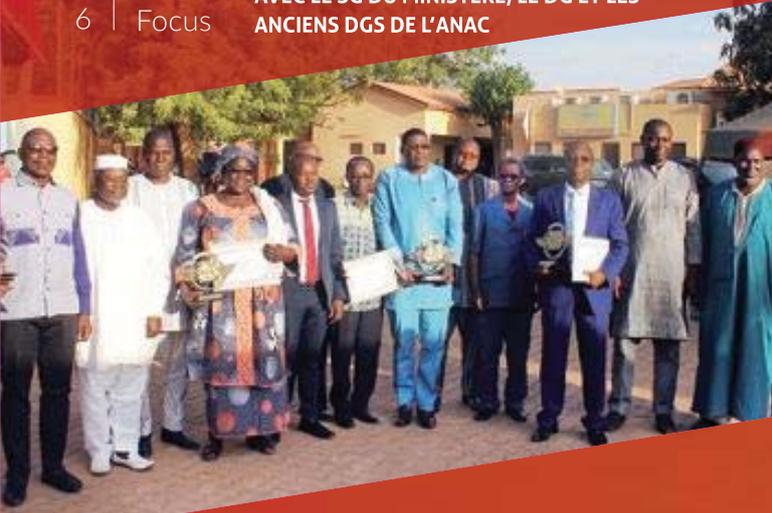
Le Directeur général de l'Agence nationale de l'Aviation civile, M. Azakaria Traore a reçu en audience une délégation de la société minière le lundi 28 janvier 2019 dans l'après-midi, conduite par Mme Marie Diop, Directrice de la communication et des affaires corporatives. Elle avait à ses côtés M. Christophe Victorin, Directeur des services généraux et M. Souleymane Boly, surintendant des affaires corporatives.

Les hôtes du Directeur général de l'ANAC lui ont présenté leurs vœux de bonne et heureuse année 2019 et ont émis que cette année nouvelle soit celle de la consolidation de leur collaboration pour un partenariat gagnant-gagnant.

En retour, le DG de l'ANAC a tenu à traduire sa gratitude pour le soutien que la société minière Essakane a apportée pour la réussite du baptême de l'air entrant dans le cadre des activités de la semaine des transports, tenue du 20 au 22 décembre 2018 à Bobo Dioulasso.

La délégation de Iamgold Essakane a sollicité les avis et suggestions de M. Traore sur la question de débauchage des pilotes à laquelle elle est confrontée. Les deux parties se sont donné des idées pour minimiser cet état de fait et ont échangé sur la question de plan de pilotes.

C'est dans un climat empreint de cordialité que les hôtes du Directeur général de l'ANAC ont pris congé de lui.



LE SECRÉTAIRE DU MINISTÈRE (EN VESTE) ET CELUI DU SUMAC, AVEC LE DG ANAC, EN COMPAGNIE DES ANCIENS DGS DE L'AGENCE ONT APPRÉCIÉ CETTE BELLE INITIATIVE DE RETROUVAILLES

SUMAC ANAC :

Reconnaissant des pionniers de l'aviation civile

La section ANAC du syndicat de la Météorologie et de l'aviation civile et assimilés (SUMAC) a organisé une cérémonie de reconnaissance et d'hommage aux pionniers de l'aviation civile, admis à la retraite le mardi 22 janvier 2019 dans l'enceinte de ladite institution. Cette cérémonie a été présidée par le Secrétaire général du ministère en charge des transports, docteur Zakaria Soré en compagnie du Directeur général, Azakaria Traore des anciens directeurs généraux de l'ANAC et du Secrétaire général du Sumac, Lamizana Hamed.

Pour le responsable de la section ANAC du SUMAC, M. Alidou Sinaré la cérémonie qui réunit le parterre de personnalités ce mardi revêt une triple dimension :

- La première est la présentation de vœux à tous les travailleurs de l'aviation civile, singulièrement ceux de l'ANAC.
- La deuxième est de rendre un hommage vibrant et mérité à ces vaillants femmes et hommes qui se trouvent être les pionniers de l'aviation civile, admis à la retraite.
- La troisième est d'adresser des félicitations aux agents en activité ou admis à la retraite pour le formidable

travail abattu au moment où l'aviation civile était érigée en direction, puis en Direction générale de l'Aviation civile et de la Météorologie (DGACM), puis de nos jours en Agence nationale de l'Aviation civile (ANAC).

Le Sumac se réjouit de ce brillant résultat obtenu grâce au dévouement et de nombreux sacrifices consentis par les directeurs généraux successifs qui, en bonne intelligence avec leurs agents, ont mis leur énergie et leur vision à bâtir la maison aviation civile et faire d'elle aujourd'hui une référence.

Ce sont ces agents émérites qui sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite :

- Mme Guira Beatrice, 36 ans de service, sans discontinuer
- Mme Marie Désirée Tiendrebeogo, 36 ans de service, sans discontinuer
- M. Issouf Ouedraogo, 34 ans, sans discontinuer
- M. Issouf Traoré, a débuté en 1988 et a été Directeur de l'aviation civile
- M. Alhassana Traore, début de service à l'ANAC 1er décembre 1986 et qui a été appelé à de hautes fonctions à l'ASECNA
- M. Marie Raphael Salembere, début de service 10 octobre 1988, a été DGACM d'avril 2001 à décembre 2006.

Pour sa part, le Directeur général de l'ANAC a félicité la section SUMAC de son institution pour l'initiative de présentation de vœux.

Pour M. Traoré, cette cérémonie revêt une signification et une importance particulière car, outre le fait qu'elle est le tout premier acte de présentation des vœux sous son magistère mais se veut surtout une tribune d'hommage bien appuyé à ces femmes et hommes admis à la retraite pour les bons et loyaux services rendus au secteur de l'aviation civile en particulier et à la nation en général. Il y a donc un devoir de reconnaissance et gratitude à leur endroit car ils ont su bâtir la maison « ANAC » avec dévouement, professionnalisme et une conscience élevée du travail bienfait.

Il estime que l'immense héritage qu'ils lèguent aujourd'hui interpelle chacun et chacune à le pérenniser et à le fructifier pour les générations à venir pour la prospérité du transport aérien au Burkina Faso.

Prenant la parole au nom des pionniers, Allhassana Traoré a traduit toute sa gratitude à l'endroit de la section Sumac et de la direction générale de l'ANAC et a prodigué quelques conseils aux jeunes travailleurs en les exhortant à développer l'esprit d'équipe, de dévouement et de professionnalisme pour conduire l'ANAC vers de meilleures destinées.

C'est par des remises d'attestation de reconnaissance et de présents autour d'une collation que la cérémonie d'hommage aux pionniers de l'aviation civile a pris fin.

CERTIFICATION ISAGO :

La RACGAE confirme l'excellence

VUE DES PARTICIPANTS À LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DU CERTIFICAT ISAGO

La Régie administrative chargée de la gestion de l'assistance en escale (RACGAE) a organisé une cérémonie de présentation du prestigieux certificat de IATA Safety Audit for Ground Operations (ISAGO) aux partenaires de la plateforme aéroportuaire de Ouagadougou et de sa remise officielle au Ministre en charge des Transports, M. Vincent T. Dabilgou. C'était le vendredi 08 février 2019 à Ouagadougou.

C'est à la suite des couleurs musicales bien relevées que le nouveau superviseur général de la RACGAE, M. Goama Nikiema a pris la parole pour exprimer la joie qu'il partage avec l'assistance pour le renouvellement de la certification ISAGO. Ce certificat est basé sur une démarche volontaire des sociétés d'assistance et vise à labelliser ces dernières sur un système d'audit normalisé au plan international en quête d'amélioration des normes de sécurité. En somme, la certification ISAGO vise à gérer au mieux les risques opérationnels liés aux activités d'assistance et se veut à la pointe des normes internationales.

Consciente qu'elle devrait procéder au renouvellement du prestigieux label ISAGO, la première obtenue en avril 2016 couvrant une période de deux ans, la RACGAE a renouvelé son matériel conformément à son plan d'investissement,

renforcé la formation du personnel et l'a motivé pour l'amélioration continue de la qualité des prestations fournies aux compagnies aériennes.

L'équipe qui était conduite par M. Antoine Tiendrebeogo, superviseur sécurité, sûreté et qualité a affûté ses armes pour l'audit tant attendu à la date 02 au 06 juillet 2018 dans « *sa nouvelle formule ISAGO* » dont les changements majeurs ont concerné les aspects de gestion, d'organisation et la réalisation sur site, et le champ d'action a porté sur six (6) domaines :

- l'organisation et le management ;
- la maîtrise du changement ;
- le traitement des passagers et des bagages ;
- le traitement des aéronefs et le chargement ;
- les mouvements des aéronefs au sol ;
- le traitement du fret et du courrier

Ainsi, sur les 278 normes et pratiques recommandées, 17% d'écarts ont été constatés sur la liste de vérification. Il ressort que ces écarts sont non critiques car ne nécessitant pas la présence de l'auditeur pour un constat de mise en œuvre. Les mesures correctrices courraient jusqu'au 05 janvier 2019, et c'est finalement le 03 janvier que la RACGAE a fermé les écarts.

Ce renouvellement de ce prestigieux label loin de constituer une finalité est une invite dans la persévérance dans les efforts de mise en œuvre de toutes les normes du manuel des standards des opérations de l'IATA.

Présidant la cérémonie de cette reconnaissance de l'excellence, le ministre en charge des transports a mis en exergue l'importance d'une assistance au sol et a traduit toute sa satisfaction pour cette belle performance enregistrée par la RACGAE et l'a encouragée à maintenir le cap à l'image de l'ANAC qui s'est inscrite dans le registre de l'excellence. Aux termes de son propos, le superviseur général lui a remis le prestigieux certificat au nom de l'ensemble de tous les acteurs qui ont œuvré à son obtention.

La RACGAE a donc profité de cette tribune conviviale pour traduire toute sa reconnaissance à l'Agence nationale de l'Aviation civile, à la délégation aux activités aéronautiques nationales, à la représentation de l'ASECNA auprès du Burkina Faso et aux treize (13) compagnies aériennes qui sont traitées par elle pour leur contribution décisive à l'atteinte de tels résultats.



REMISE DU LABEL ISAGO AU MINISTRE DABILGOU PAR LE SUPERVISEUR GÉNÉRAL DE LA RACGAE, M. GOAMA NIKIEMA



AVEC ISAGO C'EST L'ÉQUIPE DE LA RACGAE QUI GAGNE



POIGNÉE DE MAINS CHALEUREUSES ENTRE LE SG SORTANT, M. SIGUÉ (COSTUME VESTE) ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ENTRANT (TENUE TRADITIONNELLE), LE DOCTEUR SORÉ SOUS LE REGARD DU MINISTRE DABILGOU



LE SG SORTANT RECEVANT UN CADEAU DU PERSONNEL REMIS PAR L'INSPECTEUR TECHNIQUE KOUDOUGOU AHOUE

Série de **passations de service** ...

Une série de passations de service s'est opérée au Ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière en fin d'année 2018 et en début d'année 2019. Cette série de passations de charge intervient suite au départ à la retraite des premiers responsables des structures suivantes :

Sigue passe le témoin à Soré :

La cérémonie de passation de service entre le secrétaire général (SG) du ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière sortant, M. Issiaka Sigue et entrant, Docteur Zakaria Soré a été présidée par le Ministre Vincent Dabilgou le vendredi 07 novembre 2018 dans la salle de conférence de l'Agence nationale de l'Aviation civile (ANAC).

Dans son mot introductif, le ministre Dabilgou a dit que dans tout processus, la recherche de la perfection doit guider l'action de l'homme. A cet égard, lorsqu'on a cette détermination, tout concourt alors à vous alléger la tâche pour atteindre l'objectif. Au moment où M. Sigué est admis à faire valoir ses

droits à la retraite, le ministre retient de lui, un passionné du travail, respectueux des règles de l'administration publique et ayant profondément un attachement à la valeur humaine et au travail bien fait. Il se dit très satisfait de la qualité de leur collaboration. Prenant ensuite la parole, après trente-deux (32) ans de service aux premiers postes de responsabilité au niveau des différentes directions générales du ministère, M. Sigué considère que c'est avec un pincement au cœur qu'il part car partir, c'est mourir un peu. Il rend un hommage aux premiers responsables avec lesquels il a travaillé sans oublier le personnel qui l'a soutenu dans l'accomplissement des missions lui assignées à ce dernier strapontin technique de l'administration. Il part soulagé car son successeur, le Docteur Zakaria Soré mettra à profit sa jeunesse, sa fraîcheur et son esprit très alerte pour continuer la bonne et pleine réalisation des projets du ministère des transports, tels énoncés dans le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES).

Avant le cérémonial de la passation des charges, le secrétaire général



FORTE PARTICIPATION DU PERSONNEL À LA CÉRÉMONIE DE PASSATION DE CHARGE

entrant, le docteur Zakaria Soré, a, à l'entame de ses mots remercié Dieu, les autorités et particulièrement le ministre Dabilgou pour la confiance placée en sa personne. Il a loué le formidable travail abattu par son prédécesseur avant d'inviter le personnel à cultiver davantage la solidarité pour engranger des victoires plus éclatantes en s'insérant dans la dynamique de cet adage qui dit que : « quand vous allez seul vous allez plus vite mais quand vous allez ensemble, vous allez plus loin ».



SIGNATURE DES DOCUMENTS DE PASSATION DE CHARGE PAR LE MINISTRE VINCENT DABILGOU



LE PERSONNEL DE LA DAAN LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PASSATION DE CHARGE



A la Délégation aux activités aéronautiques nationales (DAAN)

Moumouni Barro passe le témoin relais au Docteur Thomas Hyacinthe Compaoré :

A la suite de passage de témoin au niveau du secrétariat général, le ministre Vincent Dabilgou a procédé à l'installation du nouveau délégué du Directeur général de l'Asecna auprès du Burkina Faso le mardi 05 février 2019 dans l'après-midi.

« Il y a un temps pour tout. Il y a un temps pour travailler, il y a un temps pour se reposer. La vie est faite de relais et ce relais, il faut savoir le passer » dixit Moumouni Barro, délégué sortant du Directeur général de l'ASECNA. Il se dit soulagé de passer ce relais au docteur Thomas Compaoré pour insuffler un nouveau dynamisme à la délégation aux activités aéronautiques nationales. Loin de s'autosatisfaire des avancées notables enregistrées, M. Barro a dit qu'aux premières heures de poser les bases de l'édification de la délégation, « il fallait être un peu fou, un peu commando car le doute et l'inquiétude, voire l'angoisse

étaient les sentiments les plus partagés étant donné que le saut dans l'inconnu avec la redoutable mission d'inventer » n'était pas si évident. Aujourd'hui, force est de constater que l'admiration s'impose car la délégation aux activités aéronautiques nationales constitue une des pièces maîtresses du dispositif institutionnel de l'aviation civile. Exprimant toute sa reconnaissance à l'équipe qui l'a accompagné durant sa mission, le délégué sortant du DG de l'Asecna a mentionné que : « tous les moments de joie, de peine, de succès et d'insuccès qu'il a connus avec elle seront gardés au fond de lui comme des moments précieux » de sa vie.

Conscient que les activités essentielles de la délégation doivent s'inscrire dans l'obligation d'une conformité aux normes et règlements nationaux et internationaux applicables, le docteur Compaoré, délégué entrant invite son équipe à s'engager résolument à la recherche constante de l'accroissement de la satisfaction du client, dans la modernisation des infrastructures et environnements de production, et ce dans la perspective de l'instauration d'une

culture de l'amélioration continue des performances organisationnelles. Pour réussir ce challenge, le nouveau locataire de la délégation sonne le rassemblement de tous les agents quel que soit le niveau que chacun occupe. Il s'appuie sur un des principes de management qui dit en ces termes : « les personnes à tous les niveaux sont l'essence même d'un organisme et une totale implication de leur part permet d'utiliser leurs aptitudes au profit de l'organisme ». Le délégué entrant, le docteur Compaoré reste alors persuadé qu'avec l'implication entière de toutes et de tous, l'audace du pari de changement est d'avance gagné. Ce fut l'occasion aussi de témoigner toute la gratitude et la reconnaissance des premiers responsables du ministère en charge des transports aux travailleurs valeureux de la DAAN à faire valoir leurs droits à la retraite.

Moment de dire aurevoir aux aînés, moment aussi d'encourager les travailleurs de cette entité aéronautique qui quinze (15) ans durant ont rendu des services à l'ASECNA et qui n'ont pas été entachées d'une sanction disciplinaire non éteinte.

M. MOUMOUNI BARRO LORS DE SON DISCOURS D'ADIEUX



POUR LE DÉLÉGUÉ ENTRANT, LE DOCTEUR THOMAS HYACINTHE COMPAORÉ : « AVEC L'IMPLICATION ENTIÈRE DE TOUS, LE PARI DU CHANGEMENT EST D'AVANCE GAGNÉ »





Cette consécration est la médaille de l'ASECNA, et les nouveaux décorés sont :



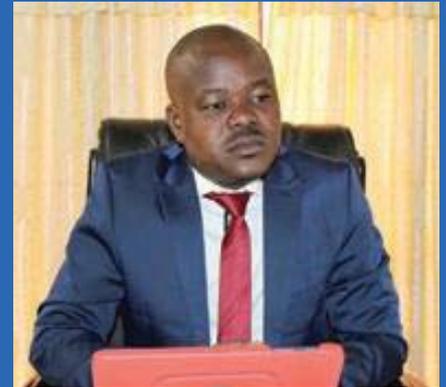
LES NOUVEAUX RÉCIPENDIAIRES (G.À DR.) :
CATHERINE YAMEOGO, CAROLINE SOMDA,
KOUDAOGO EMMANUEL SEDGO



MME MARIE MADELEINE BAMA RECEVANT SA DISTINCTION DES MAINS DU MINISTRE



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE CONTRÔLE, LE PERSONNEL DE L'ANAM AVEC LES DG ET LE SG DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS



M. ZAKARIA SORÉ, SG DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE DE PASSATION DES CHARGES

Agence nationale de la Météorologie : Un nouveau président à la tête du Conseil d'Orientation et de Contrôle

Nommé par décret N° 2018-1216/PRES/PM/MTMUSR/MINEFID du mercredi 31 décembre 2018 au poste de Président du Conseil d'Orientation et de Contrôle (PCOC) de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) en remplacement de Mme Marie-Christine BALIMA/SUMBUGMA, admise à la retraite, M. Jean Gabriel SERE termine le mandat. Il a été officiellement installé le mardi 22 janvier 2019 dans ses fonctions par le Secrétaire Général du ministère en charge des Transports, le Docteur Zakaria SORE.

Pour le président du conseil d'orientation et de contrôle (PCOC) entrant, le fait que l'ANAM soit la seule structure dans notre pays à réunir l'expertise

nationale en matière de météorologie est à la fois un privilège et un piège. Un privilège parce qu'il est difficile d'avoir sur le territoire national des experts capables de contredire les productions de l'ANAM, mais un piège car chaque prévision est un test dans lequel l'agence joue sa crédibilité.

Pour gagner le pari de l'amélioration constante de cette crédibilité, M. Séré s'est engagé à vérifier avec les autres membres du Comité d'Orientation et de Contrôle, la cohérence des décisions stratégiques de la direction de l'ANAM avec les politiques de développement de notre pays et les politiques sectorielles imbriquées, la mise en œuvre cohérente et planifiée des attributions de l'ANAM telles que définies dans son décret de création, la dynamique de l'amélioration continue de l'expertise

et des infrastructures nationales en matière de météorologie, et la légalité et la légitimité des actes de gestion de la direction de l'ANAM.

« *Je ne ménagerai aucun effort pour contribuer à faire de l'ANAM une institution moderne, solidaire et résolument tournée vers la pleine satisfaction de la population* », a terminé le nouveau président du conseil d'orientation et de contrôle.

L'ANAM est une institution administrative indépendante, dotée de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière et de gestion. Elle est placée sous la tutelle technique du ministère en charge des transports avec pour missions et attributions la régulation, la réglementation, la planification, le contrôle et la mise en œuvre de la politique météorologique et climatique sur

l'ensemble du territoire national, conformément aux dispositions de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et à celles législatives et réglementaires nationales régissant les activités du secteur de la météorologie. Ses organes d'administration sont le Conseil d'Orientation et de Contrôle et la direction générale dirigée par M. Ernest K. Ouedraogo

Golleau Isidore Traoré-DCPM



M. JEAN GABRIEL SÉRÉ, NOUVEAU PRÉSIDENT DU COC DE L'ANAM



MME MARIE-CHRISTINE BALIMA/SUMBUGMA, PRÉSIDENT SORTANT DU COC DE L'ANAM



POIGNÉE DE MAINS ENTRE LE SUPERVISEUR GÉNÉRAL SORTANT (EN TENUE TRADITIONNELLE BLANCHE), M. ISSOUF TRAORE ET LE SUPERVISEUR GÉNÉRAL ENTRANT (TENUE TRADITIONNELLE NOIRE), M. GOAMA NIKIEMA, SOUS LE REGARD JOYEUX DU SG, DOCTEUR SORÉ



VUE DES CHARGÉS D'ETUDE, SUPERVISEURS DE LA RACGAE À LA PASSATION DE CHARGE

général a tenu à féliciter la grande famille de la RACGAE pour les résultats encourageants obtenus. Il note que même si tout changement engendre des peurs, le personnel de la RACGAE, ne doit pas en avoir étant donné que la mission commune de chacune et de chacun est de conduire la structure vers des lendemains meilleurs. Il a donc invité le personnel à avoir le même enthousiasme et la même détermination pour accompagner le superviseur par intérim entrant.

Le secrétaire général a, au terme de son allocution invité le personnel de la RACGAE à être solidaire d'avec la grande famille du ministère des transports de la mobilité urbaine et de la sécurité routière.

Le dernier acte de cette cérémonie de passation de service, le superviseur général par intérim, Nikiema Goama a traduit sa reconnaissance au Ministre Dabilgou pour la confiance placée en lui et s'est engagé avec l'ensemble du personnel à tout mettre en œuvre pour l'amélioration continue des prestations de service offerte par la RACGAE. M. Nikiema a, en outre, exprimé son admiration pour les résultats fort appréciables obtenus par son prédécesseur Traore. Au titre des défis qui l'attendent, le nouveau superviseur général par intérim, entend bien s'attaquer à la situation juridique de la RACGAE et a terminé ses propos en invitant chaque agent à s'engager davantage pour continuer cette belle aventure dans le Handling.

Nouhou Berte

A la Régie administrative chargée de la gestion de l'assistance en Escal (RACGAE) :

Traore cède le fauteuil à Nikiema

Le secrétaire général du Ministère en charge des transports, M. Zakaria Soré a présidé la cérémonie de passation de service entre M. Issouf Traore, superviseur général sortant et M. Nikiema Goama, superviseur entrant dans l'après-midi du lundi 28 janvier 2019.

C'est en présence des membres du comité de gestion, des chargés d'étude et des superviseurs de la Régie administrative chargée de la gestion de l'assistance en escal que le superviseur général sortant n'a pas manqué de mentionner que ce jour du 28 janvier est un jour mémorable pour lui en ce qu'il marque la fin d'un parcours qui s'est déroulé au sein de l'administration nationale de l'aviation civile. Durant les quatre années passées à la tête de la RACGAE, M. Traore a dit que ses débuts n'étaient pas faciles car sa prise de fonction s'est faite sous la transition, et la gestion d'une telle structure devrait absolument répondre à une gouvernance administrative et commerciale vertueuse. Toute chose ayant souvent conduit à des prises de décisions fortes qui ne pouvaient pas être du goût des travailleurs. Au moment où il quitte

ses fonctions, M. Traore profite de cette occasion pour présenter ses excuses pour les incompréhensions et les écarts de langage que certains agents auraient subis.

Présentant son bilan, le superviseur général sortant a noté que : « *les résultats sont palpables à plusieurs égards notamment une amélioration du niveau de discipline des agents, du niveau des ressources budgétaires, du niveau de la qualité des prestations et surtout du niveau de renouvellement du matériel d'assistance en escal en renouvellement plutôt que vieillissant. En matière de qualité, le certificat ISAGO obtenu en 2015 a été renouvelé en 2019* ».

Au terme de son allocution, il a tenu à remercier les présidents du comité de gestion, notamment M. Lega Rasmané et Mme Adefami/Minata Ouattara et a félicité son successeur, M. Nikiema pour sa nomination et l'a assuré de son soutien pour toute question qui nécessiterait son avis.

Avant de procéder à l'installation officielle du superviseur général par intérim entrant, le secrétaire



PHOTO DE FAMILLE AVEC LES DEUX SUPERVISEURS GÉNÉRAUX APRÈS LA CÉRÉMONIE



TREIZIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE :

Une feuille de **route** pour de **nouveaux défis**

Le ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, M. Vincent Dabilgou a conduit une délégation de l'Agence nationale de l'Aviation civile (ANAC) à la treizième Conférence mondiale de navigation aérienne (ANConf/13) du 9 au 19 octobre 2018 à Montréal au Canada.

En marge des travaux, le ministre a reçu au nom du gouvernement du Burkina Faso, le prestigieux certificat de reconnaissance suite au taux de conformité appréciable enregistré par notre pays à la suite de la mission de validation coordonnée en octobre 2017, du système de l'aviation civile du Burkina Faso par l'Organisation de l'Aviation civile Internationale (OACI).

Cette conférence de l'OACI s'est tenue sous les thèmes relatifs à la sécurité aérienne et à la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne. Elle s'est penchée sur le processus de l'élaboration à la mise en œuvre. Au regard du caractère éminemment d'actualité des thématiques inscrits à l'ordre du jour,

les directeurs généraux de l'aviation civile, les prestataires de services de navigation aérienne et les utilisateurs de l'espace aérien n'ont pas marchandé leur participation.

Il faut noter que la conférence était ouverte à tous les États membres et aux hauts fonctionnaires pouvant participer au processus de prise de décision afin de parvenir aux résultats tant attendus à cette importante réunion internationale.

La navigation aérienne a connu des améliorations significatives ces dernières décennies et pourtant, une part importante du système mondial de navigation aérienne est encore limitée par des approches conceptuelles conçues au vingtième siècle. Ces moyens de navigation aérienne dépassés limitent la capacité et la croissance du trafic aérien, contribuant ainsi à des émissions de gaz dans l'atmosphère qui pourraient être évitées. Si la technologie est en évolution constante, il faut cependant reconnaître que la mise en place d'une voie stratégique menant à

un système harmonisé mondial s'avère difficile pour des raisons diverses.

Il reste que le système de navigation aérienne a toujours favorisé la croissance de l'industrie du transport aérien dans le monde entier, en toute sécurité. En raison de la diversité croissante des types d'aéronefs et des usagers de l'espace aérien, conjuguée avec le niveau accru d'automatisation de la gestion des opérations aériennes, le facteur humain dans le système occupe de plus en plus une place.

Un système mondial de navigation aérienne pleinement harmonisé, bâti sur des procédures et des technologies modernes et axées sur les performances, représente la nouvelle voie que tous les acteurs doivent emprunter. D'où l'intérêt de cette 13e conférence mondiale sur la navigation aérienne. Cette conférence a porté sur la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles, comme la technologie, les concepts opérationnels et les feuilles de route, de la phase du concept à



LE PRÉSIDIUM LORS DE
LA CONFÉRENCE

celle du déploiement. Elle souligne l'importance de concepts destinés à une utilisation mondiale, du développement de plans de mise en œuvre à l'échelle régionale et de la mise en œuvre des améliorations de la performance à l'échelle locale, partant de besoins opérationnels spécifiques et avec le souci du rapport coût-efficacité.

Pour veiller à ce que tous les aspects pertinents du système de navigation aérienne, le Comité de navigation aérienne a examiné les points suivants :

- stratégie mondiale de navigation aérienne ;
- dotation du système mondial de navigation aérienne ;
- renforcement du système mondial de navigation aérienne ;
- mise en œuvre du système mondial de navigation aérienne et rôle des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG);
- questions émergentes ;
- questions relatives à la sécurité organisationnelle ;
- mise en œuvre de la gestion de la sécurité ;
- risques de sécurité opérationnelle ;
- problèmes de sécurité émergents.

Les questions de sûreté et d'environnement qui influent fortement le système de navigation aérienne ont été également examinées par la conférence.

Au terme de cette treizième conférence, la participation du Burkina Faso témoigne de l'intérêt qu'il accorde au

développement du transport aérien, outils indispensables pour son développement économique, social et culturel et de son engagement à rechercher des solutions durables à la sécurité de la navigation aérienne.

La conférence mondiale de navigation aérienne est une réunion de l'OACI qui rassemble les États membres et les parties prenantes de l'aviation en vue d'élaborer et d'harmoniser les stratégies mondiales en constante évolution pour la planification, le développement et le fonctionnement de la sécurité et de la navigation aérienne. Elle est un condensé des normes et pratiques recommandées de la communauté aéronautique mondiale autour d'objectifs majeurs en matière de sécurité et de

navigation aérienne et de priorités établies pour les années à venir.

Les discussions techniques approfondies ont permis de formuler des recommandations pertinentes, dans les différents secteurs clés de performance du système de navigation aérienne. Celles-ci seront soumises à l'approbation du Conseil, en vue de leur approbation ultérieure par la 40e session de l'Assemblée, en 2019.

Nouhou Berte

**LA DÉLÉGATION DU BURKINA CONDUITE
PAR LE MINISTRE EN CHARGE DES
TRANSPORTS (AU MICRO)**

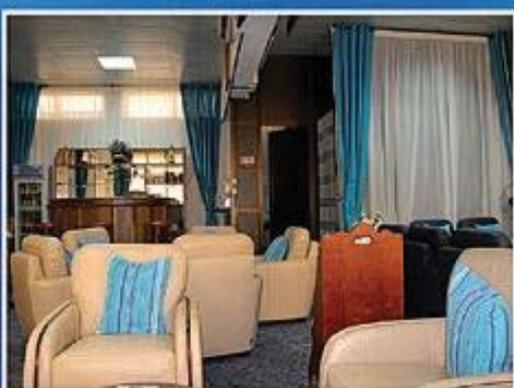




Régie Administrative Chargée de la
Gestion de l'Assistance en Escale
"Burkina Handling Services"



*Salon Zoodo rénové
plus qu'un confort c'est un accueil personnalisé*



Tél. : +226 25 30 60 94
+226 25 30 65 20



ARRIVÉE DU MINISTRE VINCENT DABILGOU SUR LE SITE DE LA CÉRÉMONIE



LES INSPECTEURS DE L'ANAC, VISIBLEMENT HEUREUX DU TRAVAIL ACCOMPLI



LES CONSEILLERS TECHNIQUES DU MINISTRE DABILGOU

SEMAINE DES TRANSPORTS :

La première édition a tenu toutes ses promesses

certaines compagnies internationales qui desservent déjà la plateforme du Burkina Faso.

La semaine des transports, voulue et tenue du 20 au 22 décembre 2018 à Bobo Dioulasso et, ce conformément à la vision du ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, M. Vincent Dabilgou est de mettre en évidence le caractère transversal et important que joue ce secteur dans la construction et l'édification d'une économie forte pour un pays. Coordinée par le Directeur général de l'ANAC, M. Azakaria Traore, cette semaine des transports, en son volet aérien a occupé une place de choix dans l'agenda des activités.

Placée sous la présidence du ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, sous le parrainage du groupe Ebomaf et le co-parrainage de la chambre consulaire du commerce et d'industrie de Bobo Dioulasso, la première édition de la semaine des transports a connu un véritable engouement à Bobo Dioulasso.

Tenir la première édition de la semaine des transports à Bobo Dioulasso n'est pas fortuit car cette ville a été le carrefour du négoce de l'Afrique occidentale pendant plusieurs décennies. Cette manifestation se voulait un devoir de mémoire et d'hommage à cette ville qui a fait la fierté du Burkina Faso.

En organisant la semaine des transports, le Ministre entend donner audit secteur toutes ses lettres de noblesse dans un pays enclavé comme le Burkina Faso. Il était donc de bon ton que le ministère dans toutes ses composantes, à savoir le terrestre, le maritime, le ferroviaire et l'aérien active les leviers pour la promotion et la modernisation de ce secteur. Cette promotion et modernisation passent entre autres par la construction des infrastructures, le lancement des activités et

la tenue de conférences-débat sur les préoccupations de l'heure.

Ainsi, la semaine des transports dans son volet aérien a connu :

- le lancement des travaux de construction du poste de contrôle de police à l'entrée de l'aéroport internationale de Bobo Dioulasso,
- le lancement officiel des vols de la ligne aller/retour Ouagadougou-Bobo Dioulasso, suivi d'une cérémonie dite « baptême de l'air » et
- la tenue d'une conférence-débat sous le thème : « *quelle politique pour la mobilité et la connectivité de la ville de Bobo Dioulasso* ».

Au cours des échanges de cette conférence, les autorités régionales se sont réjoui de la relance de cette ligne domestique et ont invité les opérateurs économiques et les autres acteurs du développement à prendre régulièrement Air Burkina pour éviter une sous-exploitation de cette ligne et ont en plus interpellé le gouvernement pour une exonération des taxes aéroportuaires et une réduction du prix du carburant pour garantir toutes chances de pérennisation de cette ligne.

Pour sa part, le Directeur général de Air Burkina, M. Blaise Sanou estime qu'il faut une approche. Cette approche passe par l'instauration d'un cadre de concertation avec les potentiels clients qui tiendra compte de leurs spécificités en vue de trouver des solutions à leurs préoccupations. En outre, Blaise Sanou invite les acteurs de l'aviation civile à mener une réflexion globale en envisageant le développement du fret aérien à partir de Bobo Dioulasso. En ce qui concerne les vols internationaux à partir de Bobo Dioulasso, Air Burkina pourrait développer le codeshare avec

La consécration de cette semaine des transports a été l'organisation d'une nuit de reconnaissance de l'OACI aux acteurs de l'aviation civile du Burkina Faso. Cette nuit a célébré et exalté l'excellence. En effet, suite au taux de conformité honorable réalisé par notre pays lors de la mission de validation coordonnée (ICVM) par l'Agence nationale de l'aviation civile avec la contribution décisive des structures partenaires, notamment, l'ANAM, la RACGAE, l'ASECNA et la DAAN, le ministre Vincent Dabilgou a voulu inviter les autres structures sous son magistère à s'inscrire dans cette dynamique de la culture de l'excellence.

Après la projection d'un film documentaire qui retraçait le déroulement de la mission, le Directeur général de l'ANAC, M. Azakaria Traoré a tenu à présenter individuellement les inspecteurs qui ont mené cet audit de bout en bout.

Le ministre a ensuite remis officiellement en compagnie du Secrétaire général du Gouvernement et du conseil des ministres, M. Stephan Sanou et le président du conseil régional des hauts bassins, M. Celestin Koussoubé le prestigieux certificat de reconnaissance de l'OACI au directeur général de l'ANAC.

A la suite de ce cérémonial de remise du certificat, Air Burkina a procédé à un concours de jeu de réponse dont les heureux gagnants ont bénéficié d'un billet aller/retour dans un pays de la sous-région.

Cette soirée fut riche en sons et lumières et aux dires du président du comité d'organisation, M. Azakaria Traoré, cette première édition a tenu toutes ses promesses.

Nouhou Berte

LTI - PARRAIN DE LA SEMAINE DES TRANSPORTS



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BOBO DIOLASSO, CO-PARRAIN DE LA SEMAINE DES TRANSPORTS



**LE CONFÉRENCIER MOUMOUNI
ABDOULHAYOU A ANIMÉ DEUX IMPOR-
TANTES COMMUNICATIONS**



**LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION,
M. GUILLAUME YANOGO LORS DE SON
ADRESSE AUX PARTICIPANTS**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ATSEP :

La contribution du Burkina Faso

A l'occasion de la journée internationale du personnel électricien et de la sécurité de la navigation aérienne (ATSEP), la section du Burkina Faso a organisé 72 heures durant des journées portes ouvertes du 15 au 17 novembre 2018.

Le personnel électricien et de la sécurité de la navigation aérienne travaille dans les centres de la navigation aérienne et les aéroports qualifiés pour installer, mettre en service et maintenir des équipements indispensables à la gestion du trafic aérien. L'utilisation de ces équipements nécessite un savoir-faire polyvalent entre l'aéronautique, la télécommunication, l'électricité, et l'informatique.

L'OACI, en lançant ce corps de métier en 2009 procède de l'initiative dénommée « la dernière génération des professionnels de l'aviation civile » en abrégé « NGAP » avait pour objectif de définir un cadre réglementaire exigeant une formation moderne basée sur les compétences et couvrant le besoin de définition des compétences pour toutes les activités de l'aviation qui touchent de près ou de loin la sécurité de l'aviation civile mondiale. Désormais, l'OACI

considère qu'exercer un tel métier, c'est être au cœur des enjeux de la sécurité.

Pour mieux connaître, valoriser et assurer une visibilité de ce compartiment de la sécurité aérienne, l'OACI a dédié une journée internationale des ATSEP célébrée le 15 novembre de chaque année. La section du Burkina Faso forte de cinq (05) membres dirigée par M. Guillaume Yanogo à l'instar des autres sections du monde a mis les petits plats dans les grands pour célébrer cette commémoration.

Ainsi, M. Yanogo et son équipe ont organisé une série de communications d'abord avec les clients externes sous les thèmes suivants : « *attentes des usagers de l'air face à l'évolution ATM et satisfaction des services de la maintenance* ». L'autre série de communications a porté sur le renforcement des compétences des membres de l'ATSEP en vue d'une efficacité et efficience dans l'accomplissement des missions qui sont les leurs. Ces communications avaient pour thème : « *réglementation aéronautique ; place et rôle de ATSEPS dans l'atteinte des objectifs du SMI ; quelle organisation du travail*

pour les ATSEPS à l'ASECNA ; les nouvelles technologies ATM ».

L'apothéose de ces 72 heures des ATSEP a permis aux élèves de la terminale du lycée technique de Ouagadougou de découvrir la salle technique et centrale électrique de l'ASECNA. Cette visite suscitera en eux certainement cette vocation de l'ATSEP.

NOUHOU BERTE

AXE OUAGA-BOBO-OUAGA :

AIR BURKINA reprend les vols quotidiens

Après de vaines tentatives d'assurer les vols domestiques et réguliers de l'axe Ouagadougou-Bobo-Ouagadougou par Colomb Airlines puis Air Sarada, voici la compagnie aérienne Air Burkina de reprendre cet axe si important pour nos populations le lundi 21 janvier 2019.

Le lancement officiel des vols quotidiens par Air Burkina de la ligne aller/retour Ouagadougou a été fait par le Ministre des transports, de la Mobilité urbaine et de la sécurité routière en présence de Mme le Ministre de l'économie numérique et des postes, Hadja Sanou et du secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, Stephan W. Sanou a eu lieu le vendredi 21 décembre 2018 au cours de la semaine des Transports.

Faire des vols quotidiens de la ligne a/r Ouaga-Bobo avec Air Burkina, c'est possible. Cela a été confirmé par le lancement effectué par le ministre Vincent Dabilgou en présence de ses collègues ministres de la région, des premières autorités politiques et administratives coutumières et des opérateurs économiques. Le ministre en charge des transports a rappelé que ce vol entre dans le cadre de la relance de la compagnie aérienne Air Burkina qui a connu récemment des difficultés. Avec la mise en œuvre de ce plan de relance qui se matérialise par l'acquisition de trois Embraer dont deux (02) de 195 de un (01) de 175, il s'agira de développer le vol intérieur.

Présent à cette cérémonie de lancement, le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, Stephan Sanou a exprimé toute sa fierté en tant que fils de la région et présenté ses encouragements au ministre Dabilgou.

Le Président du Conseil régional Célestin Koussoubé a été très heureux de la reprise de cette ligne et a souhaité que cela dure le plus longtemps possible. En cette heureuse circonstance, il a invité les opérateurs économiques de la région, les administrations régionales à prendre régulièrement la compagnie Air Burkina à partir de Bobo Dioulasso,

car en termes d'avantage pour ce qui est de la consommation de carburant et du temps, Air Burkina est nettement plus avantageux. Il a lancé, en sus, un appel pressant aux acteurs du tourisme à vendre la destination Bobo Dioulasso.

Le programme des vols prévoit les départs tous les matins à partir de 7 heures excepté les mardis et samedis qui continuent à Abidjan. Pour des mesures de prudence, le Directeur général de Air Burkina, Blaise Sanou, a dit que sa compagnie opte pour un vol par jour et pourra être augmenté en fonction de la demande.

Le vol inaugural par Air Burkina de la ligne a/r Ouagadougou a eu lieu le lundi 21 janvier 2019 avec à bord de l'Embraer 175, le Directeur général de Air Burkina, M. Blaise Sanou et son staff, les passagers et les journalistes. Le vol fut plaisant et convivial durant les 45 mn de parcours. A l'arrivée à Bobo Dioulasso, une forte délégation d'opérateurs économiques conduite par le vice-président de la chambre consulaire et d'industrie, Al Hassane Sienou ainsi que les acteurs de la plate forme aéroportuaire ont accueilli les premiers responsables de la compagnie.

Au cours de la cérémonie du vol inaugural, M. Blaise Sanou a dit à l'endroit de ses hôtes que l'ouverture de la ligne Ouaga-Bobo est la réponse à la requête de la population de Bobo Dioulasso à l'endroit de sa compagnie en tant qu'instrument national de desserte aérienne. Pour le Directeur général, la compagnie Air Burkina entend ainsi participer au développement économique de Sya. Il a précisé que les coûts sont de 35.000 FCFA en aller et 60.000 FCFA en aller-retour.

Pour le vice-président de la chambre de commerce et de l'industrie, cette reprise de la desserte est à saluer et est un soulagement pour le monde des affaires. Ainsi, il a souhaité que les deux entités Air Burkina et la chambre de commerce puissent avoir des séances de travail pour une forte implication et mobilisation des hommes d'affaires de la



POUR LE MINISTRE DABILGOU, LA REPRISSE DE LA LIGNE OUAGA-BOBO RÉPOND AU PLAN DE LA RELANCE DE LA COMPAGNIE AIR BURKINA



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES, M. STEPHAN SANOU, FILS DE LA RÉGION, EST HEUREUX DE CETTE REPRISSE DES VOLS



POUR LE DG DE AIR BURKINA, BLAISE SANOU, CETTE RELANCE DE LA LIGNE OUAGA-BOBO PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DES HAUTS BASSINS



VUE DES PASSAGERS DU BAPTÊME DE L'AIR OFFERT PAR AIR BURKINA

ville de Sya autour de Air Burkina pour un partenariat gagnant-gagnant.

C'est autour d'une collation très appétissante que la cérémonie du vol inaugural a pris fin et que les passagers à destination de Ouagadougou ont embarqué.



POUR AMIRA : « QUAND ON VOLE, ON SENT LA SENSATION DE LIBERTÉ »



IAMGOLD
ESSAKANE SA

AMIRA KONATÉ, PILOTE BURKINABÈ À 21 ANS !

« Le ciel est mon bureau »

Petite, elle rêvait d'être aux manettes d'un avion, voyager, et découvrir de nouvelles cultures. Agée de 21 ans seulement, brevet de pilote en poche, Amira, originaire de Bobo-Dioulasso est une des rares femmes burkinabè à pouvoir être aux commandes d'un aéronef.

Arrivée chez IAMGOLD Essakane SA en décembre 2017, Amira fait bouger les lignes, elle vit sa passion, qui est de voler. « Quand on vole, on ressent la sensation de liberté. Rares sont ceux qui peuvent dire que le ciel est leur bureau ! La vue est magnifique et quand la météo est belle c'est vraiment très agréable » raconte-t-elle.

Dans le cockpit du CESSNA d'Essakane, Amira prouve qu'il est possible de se faire une place dans un univers très

masculin. Piquée par le virus de l'aéronautique depuis l'enfance, Amira n'avait d'autre objectif que de devenir pilote et d'en faire son métier. Pour parvenir à son but, Amira emprunte d'abord une filière mathématique en décrochant un bac S au lycée. Elle entre ensuite dans une école d'aviation au Canada. « Après ma formation de pilotage, j'ai débuté avec Air Burkina pour un stage aux opérations. Ensuite j'ai travaillé à l'aéroport de Montréal en tant qu'agent services passagers pour Air Inuit, Air Transat et d'autres compagnies, et ensuite je suis venue ici à Essakane » précise-t-elle.

Un parcours fascinant pour une jeune fille de 21 ans aujourd'hui, et qui excelle dans l'aviation avec 20 vols par mois entre Ouagadougou et le site minier Essakane. Ses collègues employés de la mine d'or Essakane qui sont aussi

ses passagers trouvaient « inhabituel mais sympa » d'avoir une dame aux commandes. En moins d'une année, Amira est devenue une icône, et tous sont enthousiastes d'embarquer sur le vol de la « femme oiseau » qui fend l'harmattan et les orages du Sahel avec son coucou de 10 places.

Amira aimerait poursuivre et faire évoluer sa carrière. Son prochain objectif est de devenir commandante de bord tout en suscitant des vocations chez les jeunes filles. « Il faut avoir de la persévérance et ne jamais abandonner son rêve ! Être pilote n'est pas plus compliqué quand on est une femme ! Plus dure est la tâche, meilleure est la récompense » souligne-t-elle.

Source : Essakane communications

BOBO DILOULASSO , VOL QUOTIDIEN

Bientôt avec Air Burkina



- ◆ Fréquence quotidienne
- ◆ Vol direct en aller et retour
- ◆ Possibilités de connections
- ◆ Prix attractifs



Depuis 1967

Since 1967

facebook.com
@Airburkina.bf
Contact@airburkina.bf

Bobo dioulasso +226 20 97 13 48
Call center + 226 25 49 23 43/45 ou 61 29 38 04

www.air-burkina.com



LE PRÉSIDIUM LORS DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE AVEC LE SG DU SUMAC, M. LAMIZANA HAMED ((MICRO EN MAINS))

PANEL :

Le SUMAC revisite la politique de concession de l'aéroport international de Ouagadougou

Le Syndicat unique de la Météorologie et Assimilés de l'aviation civile (SUMAC) a organisé le samedi 09 février un panel de haut niveau sous le thème : « Enjeux de la concession de l'aéroport international de Ouagadougou (AIO) pour un développement sûr du secteur de l'aviation civile et l'épanouissement des Burkinabè : quelles stratégies pour la construction de l'aéroport international de Ouaga-Donsin ».

Ce panel a été parrainé par le Ministre des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, Vincent T. Dabigou et patronné par le Secrétaire général de la Confédération syndicale burkinabè (CSB), M. Guy Olivier Ouedraogo.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions dont les plus essentielles sont celles du Secrétaire général, M. Lamizana Hamed qui a réaffirmé que le Sumac ne s'est jamais opposé à la construction d'un nouvel aéroport, mais plutôt contre le bradage du patrimoine aéronautique national. Il a en outre rappelé que le projet de privatisation de l'Aéroport International de Ouagadougou (AIO), par la tentative de

mise en place d'une Société d'Economie Mixte (SEM), qui date du 10 décembre 1997, a connu trois échecs successifs grâce à la vision et à la détermination du SUMAC. Ces actions du SUMAC se justifient par le fait que les conditions minimales de faisabilité n'ont jamais été réunies, à savoir qu'il n'y aura ni licenciement, ni compression, ni diminution de salaire, que les droits et avantages acquis des travailleurs, que les structures régaliennes nécessaires et indispensables demeureront pour continuer à jouer leur rôle pour une aviation civile nationale forte au profit de la nation entière et de concert avec les nations du monde.

Succédant au secrétaire général du Sumac, M. Ouedraogo de la CSB, tout en réitérant le soutien indéfectible de sa confédération au Sumac, a rappelé que le SUMAC est une grande organisation qui sait allier la théorie et la pratique. M. Ouedraogo a également salué l'initiative du SUMAC pour ce panel qui vise la formation, l'information et la sensibilisation de ses militants. Il a soutenu que ces actions visent à lutter contre le bradage du patrimoine national.

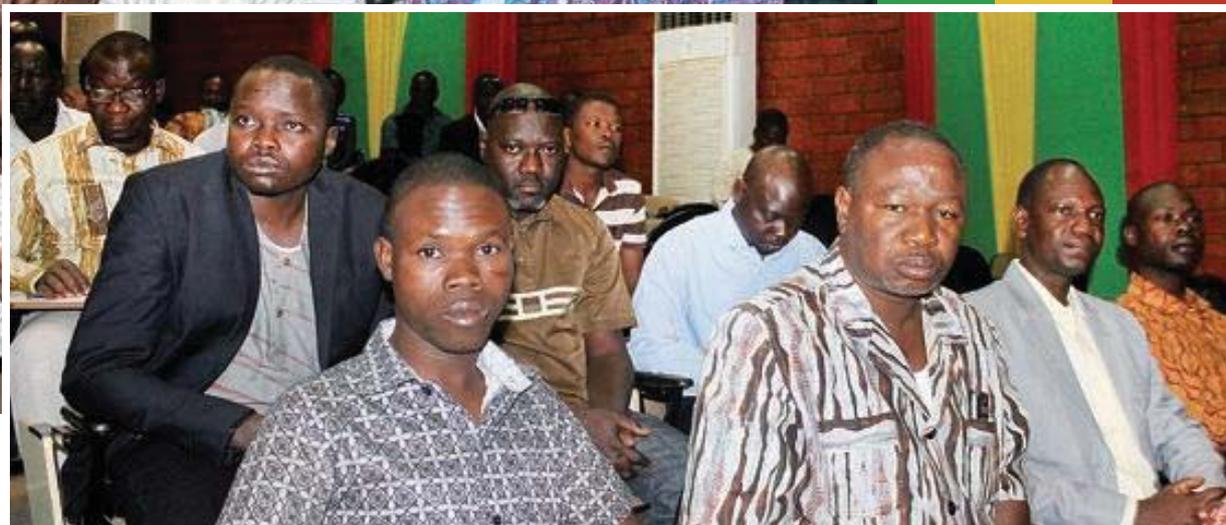
Ouvrant les travaux du panel, le Ministre a stipulé que sa présence à ce panel dénote de la complémentarité des actions entre le gouvernement et le SUMAC. Il a également affirmé que le SUMAC se distingue de certaines structures syndicales par son attachement au patriotisme et au dialogue.

Poursuivant ses propos, le ministre Dabigou a indiqué qu'il était nécessaire pour le gouvernement de donner sa position sur les enjeux de la concession de l'aéroport international de Ouagadougou. En effet, il a rappelé que le budget de l'Etat alloué aux investissements dans divers secteurs comme la santé et l'éducation est très insuffisant, d'où l'appel au Partenariat Public-Privé (PPP) dans divers chantiers de développement comme celui de la construction de l'aérogare de Donsin.

Toutefois, le ministre a tenu à rassurer que des dispositions seront prises pour ne pas : « démanteler, désorganiser, et fragiliser les structures existantes et de garantir les emplois et le respect des droits et avantages acquis des travailleurs » Le ministre a terminé son



**UNE VUE
DES OFFICIELS ...**



**... ET LES MILITANTS LORS DE
L'OUVERTURE DES TRAVAUX**

propos en assurant que le gouvernement trouvera les réponses qu'il faut en impliquant et en associant les travailleurs du secteur de l'aviation civile afin de disposer d'un aéroport digne du Burkina Faso.

Trois brillantes communications ont constitué la quintessence de ce panel autour des sous-thèmes suivants :

- vision du syndicat dans le processus de concession de l'aéroport de Donsin : définition des meilleures options en s'appuyant sur les expériences sous-régionales, le contexte burkinabè, exposé des incidences sur les structures existantes (DAAN, ANAC, ANAM, RACGAE, ASECNA) et les travailleurs du secteur de l'aviation civile animé par M. Sinare Alidou, Ingénieur de l'Aviation Civile et 2e Secrétaire Général adjoint du SUMAC.
- le deuxième sous-thème a porté sur « Partage d'expérience sur les cas de privatisation ou de tentatives de privatisation réussi ou non au Burkina Faso » et a été présenté par M. Olivier Guy Ouedraogo, Secrétaire général de la Confédération Syndicale Burkinabé (CSB).
- et la troisième communication a porté sur la mise en concession de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) de Diass au Sénégal et a été

animée par M. Bayla Sow, représentant de l'ITF pour l'Afrique francophone et l'Afrique de l'ouest.

Au terme de ces communications suivies d'échanges féconds et très nourris, les panelistes restent convaincus que la problématique de la concession de l'aéroport de Ouagadougou est d'un enjeu majeur pour l'avenir de l'aviation civile au Burkina.

Pour relever le challenge et les défis y relatifs, le SUMAC a formulé des recommandations et résolutions et espère que le gouvernement :

- saura prendre acte des dites résolutions prises au cours de ce panel ;
- saura prendre en compte des dites recommandations faites au cours de ce panel ;
- restera disponible et ouvert au dialogue tout au long de ce processus.

En tout état de cause, le SUMAC en tant que force de propositions et d'anticipation, reste convaincu que le dialogue est le meilleur moyen pour conduire ce processus à bon terme. Il invite cependant tous ses militants à demeurer mobilisés pour d'éventuelles luttes qui viendraient à lui être imposées.

Nouhou Berte



**LES AMAZONES DU SUMAC TOUJOURS
PRÉSENTES AUX HEURES DÉCISIVES**



**LE DOYEN SOUMAILA BARRY,
TOUJOURS AUX AVANT-GARDES
DES LUTTES SYNDICALES**



FICHE DESCRIPTIVE

LA MINE D'ESSAKANE

DONNÉES CORPORATIVES

Date d'acquisition	25 février 2009
Actionnaires	90 % pour IAMGOLD et 10% pour l'État Burkinabè
Droits miniers	100.2 km ² (Essakane SA) et 1 266 km ² (Essakane Exploration SARL)
Droits de prospection	Alkoma 2, Dembam 2, Gomo 2, Gossey 2, Lao Gountouré 2, Korizena, Gaigou, Irina, Pankoura, Tinkiro, Folgou, Bakloute, Gargo, Nomikdou, Ouobdago, Komboassi, Yamegtenga et Djanga Ouest.
Exploitation et traitement	Mine à ciel ouvert, circuit gravimétrique, charbon en lixiviation
Production commerciale	16 juillet 2010
Production totale en 2017	431 896 onces
Réserves minérales totales	3 390 000 onces au 31 Déc. 2017 à \$1200/oz
Investissement total	228 milliards de FCFA (construction initiale) et 180 milliards de FCFA (expansion)
Coût de maintien tout inclus (CMTI) en 2017	983 \$/ once
Fin prévue des opérations	2025

IMPACTS ÉCONOMIQUES

Emplois directs (au 31 Décembre 2017)	2 288 emplois (95 % burkinabè)
Contribution économique directe 2010-2017 (taxes, impôts et redevances)	310 milliards de FCFA
Achats locaux (fin 2017)	113,5 milliards de FCFA auprès de 500 fournisseurs de biens et services burkinabè

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ

Essakane Communications

Tél : (+ 226) 25 36 91 44 / (00226) 25 36 91 44

Fax : (+ 226) 25 36 09 24

Email : Essakane_Communications@iamgold.com

IAMGOLD ESSAKANE SA

Secteur 13, rue 13.16 Porte 72, Zone du Bois

09 BP 11 Ouagadougou 09 Burkina Faso





ARSÈNE ET RHODE NE
FONT DÉSORMAIS QU'UN

Arsène et Rhode « pour le meilleur et pour le pire »

La vie est faite d'engagement et chacun de nous le prend et l'assume au mieux de ses possibilités. C'est ce que Arsène Soma, inspecteur des aérodromes et des aides au sol et Rhode Zoungrana ont fait en se disant « *oui pour le meilleur et pour le pire devant Dieu et devant les hommes* » en cette belle journée ensoleillée du samedi 26 janvier 2019 à la mairie de Bogodogo, puis à l'église de la communauté évangélique de Yamtenga.

Ce jour-là, la joie et l'allégresse se liaient non seulement sur les visages des deux amoureux mais également

sur celui des parents, amis, collègues et connaissances venus pour apporter leur soutien moral et leurs bénédictions pour ce nouveau couple qui emprunte le chemin de l'inconnu.

Cette belle histoire d'amour remonte au mois de juillet 2016 où Arsène se rendait à un atelier de couture de costumes à Nonsin dont le propriétaire n'est que son futur beau père. A la sortie de l'atelier, son regard croisa celui d'une belle silhouette au teint d'ébène qui le désarma totalement, et Arsène se posa la question « *et si c'est elle ?* »

La suite des événements s'accéléra. Arsène profita d'un rendez vous de l'essayage de son costume pour tisser une amitié avec Rhode, lui proposa des cours d'appui pour son examen et lui avoua enfin son amour.

Aujourd'hui mariés, Arsène et Rhode ne font qu'un. En cette heureuse circonstance, le Directeur général de l'ANAC et l'ensemble du personnel souhaitent au couple Soma heureux ménage dans la paix et la sérénité.

NB

LE COUPLE SOMA
ENTOURÉ DES DEUX
BELLES FAMILLES



PHOTO DE FAMILLE
DU COUPLE SOMA
AVEC LES DAMES
ET HOMMES DE
COMPAGNIE



**MME LUCIE ZÉBA, DIRECTRICE DU
TRANSPORT AÉRIEN A REPRÉSENTÉ
LE BURKINA FASO À CETTE RÉUNION**

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT
DU TRANSPORT AÉRIEN :

A la recherche des solutions optimales

Le comité de coordination du Programme Régional de Développement du Transport Aérien (PRDTA) des Etats membres de l'UEMOA, s'est réuni à Lomé en République du Togo du 16 au 19 octobre 2018 sous le thème général consacré au développement du transport aérien au sein de l'espace UEMOA.

Les représentants des huit Etats membres, parmi lesquels les points focaux du Programme Commun du Transport Aérien (PCTA) et les représentants de la Commission et du Projet COSCAP-UEMOA se

sont donné rendez-vous autour du Programme Régional de Développement du Transport Aérien.

Ce programme résulte d'une part du plan stratégique 2011-2020 et d'autre part du processus de reformulation de tous les programmes de la commission de l'UEMOA et s'appuie sur la contribution des administrations nationales dans la collecte des données afin de permettre la tenue des indicateurs de performance.

Le Burkina Faso, Etat membre de l'UEMOA, est représenté par Mme Lucie



Zeba/Traore, directrice du Transport aérien de l'Agence nationale de l'aviation civile, point focal du PCTA.

La réunion du comité de coordination du PRDTA s'est tenue au moment où de nouveaux challenges interpellent la communauté, d'où la fondamentale cohésion de vision et d'action que les Etats membres de la Commission de l'UEMOA doivent renforcer pour relever les défis de l'intégration et du développement régional.

C'est dans cette perspective que les travaux de la présente réunion ont porté sur :

- la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 6e réunion des points focaux du PCTA et du rapport d'activités 2018. Cette réunion a félicité sur ce point précis la commission pour la mise en œuvre des recommandations ;
- la présentation des activités et évolutions intervenues au sein des Etats membres : les échanges ont porté sur l'opérationnalisation attendue de l'Agence Communautaire de Supervision de la sécurité et de la sûreté des Etats membres de l'UEMOA (ACSAC) ;
- pour ce qui est de l'actualité régionale et internationale du transport aérien :

les participants ont fait un exposé sur la mise en œuvre du MUTAA (Marché unique du transport aérien en Afrique), de l'Assemblée Générale de la CAFAC (Commission Africaine de l'Aviation Civile) et sur le projet de compagnie régionale de transport aérien ;

- concernant l'état des lieux des taxes et redevances perçues sur les titres de transport de passagers au sein des Etats membres de l'UEMOA : les participants se sont interrogés sur les perspectives pouvant conduire à diminuer les taxes aéroportuaires perçues sur le titre de transport aérien et supportées par le transporteur aérien ;
- sur le sujet d'intérêt commun relatif à la facilitation du transport aérien aux documents de voyages lisibles à la machine, les participants ont reconnu la nécessité d'adhérer au répertoire des clés publiques de l'OACI et invitent les Etats à y adhérer en mettant en place les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) ;
- s'agissant de l'état de mise en œuvre de mise en œuvre du règlement n°03/2003/CM/UEMOA établissant les règles relatives aux compensations pour refus d'embarquement des passagers et pour annulation ou

retard important d'un vol : il s'est agi ici de l'absence de moyens de coercition des administrations d'aviation civile dans les dispositions du règlement.

Tout au long de ces travaux, divers sujets d'intérêt majeur ont été abordés, le tout dans un objectif de trouver des solutions optimales pour une mise en œuvre du Programme régional de développement du transport aérien. A l'issue des travaux, les participants ont salué cette réforme et ont formulé des recommandations qui sont entre autres, de veiller à la programmation des missions de suivi évaluation du PRDTA afin qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la préparation des revues des réformes communautaires.

Le secteur du transport aérien étant au centre des attentions de la commission des Etats membres de l'UEMOA, le comité de coordination du Programme Régional de Développement du Transport Aérien joue donc un rôle important pour une bonne implication des Etats dans la coordination de la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre dudit programme.

Anissa TALL, stagiaire

LES PARTICIPANTS ONT PRIS D'IMPORTANTES DÉCISIONS





ASECNA :

63ème Réunion ordinaire du Comité des Ministres

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 63ème Réunion ordinaire à Bissau, République de Guinée Bissau, le 15 mars 2019.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Aristides GOMES, Premier Ministre de la République du Guinée Bissau qui a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'accident du Boeing 737 Max 8 d'Ethiopian Airlines.

Durant ses travaux, le Comité a recensé les mesures de précaution prises individuellement par les Etats membres à la suite de cet accident et a demandé à la Direction générale de prendre les mesures idoines, en coopération avec les Etats, pour maintenir le niveau de sécurité dans les espaces aériens gérés par l'Agence.

Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre a indiqué que l'ASECNA est un outil précieux pour ses Etats membres. Il a noté que l'ASECNA a fortement accompagné la Guinée Bissau depuis son adhésion à l'Agence en 2006, dans le renforcement de son secteur aérien en dotant le pays d'infrastructures et d'équipements aéronautiques de pointe mais également en assurant la formation de ressources humaines de qualité.

Auparavant, Monsieur Mamadu Sérifo JAQUITE, Ministre des Transports et Communication de Guinée Bissau, a souhaité la bienvenue à ses collègues Ministres en soulignant l'honneur fait à son pays, d'abriter cette session au moment où l'Agence célèbre cette année son 60ème anniversaire. Madame Zouréhatou TCHA-KONDO, épouse KASSAH-TRAORE, Ministre des Infrastructures et des Transports du Togo, Présidente du Comité des Ministres de l'ASECNA sortant, a fait lire par son représentant au Comité un message dans lequel elle fait le bilan de son mandat. Elle a insisté sur la signature d'une convention de financement de 40 milliards de FCFA avec l'Agence Française pour le Développement pour mettre à niveau, dans les Etats membres de l'ASECNA, des équipements contribuant directement à la sécurité, fiabiliser l'information aéronautique et météorologique et moderniser les équipements de surveillance aérienne via notamment des technologies de navigation par satellite.

Au cours de la cérémonie, plusieurs pays ont procédé à la signature d'accords aériens bilatéraux pour renforcer leur coopération en matière d'aviation civile.

A l'issue de ses travaux, le Comité a pris les décisions ci-après :

- Au titre du rapport du Directeur général sur la mise en œuvre de sa lettre de mission, le comité a approuvé ledit

rapport, félicité le Directeur général pour les performances réalisées et l'a encouragé dans la poursuite de sa démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la gestion financière et comptable de l'Agence ;

- Au titre des statuts de l'Agence, le Comité a adopté la révision des articles 19 et 20 relatifs à la désignation du Directeur général et le règlement ministériel y relatif.
- Au titre de la rémunération du personnel, le Comité a décidé de la modification du Statut unique du Personnel et du code de rémunération pour les rendre conformes à la nouvelle classification des emplois de l'Agence.
- Au titre de l'article 2 de la Convention, le Comité a décidé l'inscription de l'Aéroport de Zinder (Niger) sur la liste des Aéroports Communautaires de l'ASECNA
- Au titre de l'appui aux Etats, le Conseil a autorisé la Direction générale à prendre en charge la totalité des contributions annuelles des Etats membres à la CAFAC.
- La prochaine session ordinaire se tiendra en mars 2020 à Cotonou, une réunion extraordinaire en septembre 2020 à Niamey, et la session ordinaire de mars 2021 aura lieu à Dakar.

Préoccupé par son « aérodynamisme », il tente d'embarquer nu dans un avion

Un homme a été arrêté nu comme un ver à l'aéroport Domodedovo de Moscou, alors qu'il tentait de prendre place à bord d'un vol en direction de la Crimée, prétextant qu'il était plus « aérodynamique » sans ses vêtements.

Le Moscovite serait d'abord passé sans éveiller de soupçons à travers le processus d'enregistrement, avant de se déshabiller et de tenter d'embarquer dans l'avion en tenue d'Adam, rapporte le Moscow Times.

C'est alors qu'un autre passager, probablement soufflé par le spectacle qui s'offrait à lui, l'aurait entendu crier qu'il s'était mis à nu puisque ses vêtements réduisaient « l'aérodynamisme » de son corps nu. Le nudiste amateur aurait



également affirmé qu'il « volait avec plus d'agilité » lorsqu'il se dénudait.

Ne lui laissant toutefois pas la chance de prouver ses dires, les employés de l'aéroport l'auraient rapidement intercepté avant de le livrer à la police.

ARABIE SAOUDITE :

Elle oublie son enfant à l'aéroport et force l'avion à faire demi-tour

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit l'adage. Un avion saoudien SV832 en partance pour la Malaisie a dû retourner en Arabie saoudite après qu'une passagère a réalisé qu'elle avait laissé son bébé dans le terminal, rapporte RTL.

Le Guardian qui rapporte l'affaire, raconte que le pilote, en route vers Kuala Lumpur (Malaisie), a fait la demande inhabituelle de retourner à l'aéroport de Djeddah (Arabie Saoudite) peu après le décollage de l'appareil, lorsque la passagère a dit au personnel de cabine qu'elle avait oublié son enfant.

Une vidéo montrant le pilote qui appelle le contrôle de la circulation aérienne révèle l'échange inhabituel entre lui et les exploitants, demandant la permission de retourner à l'aéroport King Abdulaziz. "Que Dieu soit avec nous. Pouvons-nous revenir ?" demande-t-il. Le scénario, qui semble être une première pour les contrôleurs de la circulation aérienne, a laissé le conducteur perplexe.



PANIQUE DANS L'AVION :

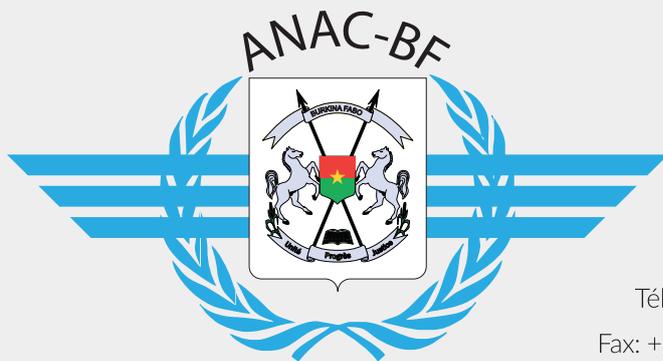
Un scorpion sort du compartiment à bagages

Les passagers d'un avion Lion Air ont vécu récemment une expérience marquante. Un scorpion est en effet apparu dans un compartiment à bagages.

Le scorpion était resté caché pendant toute la durée du vol. Il ne s'est en fait manifesté que lorsqu'un passager a voulu récupérer son bagage à main à l'atterrissage dans la ville de Tangerang, en Indonésie. Une panique est donc née à bord. Les passagers ont appelé les membres d'équipage à l'aide mais ceux-ci n'ont rien su faire.

"Nous voulions sortir aussi vite que possible", a expliqué l'un des passagers au quotidien britannique The Sun. La compagnie a expliqué que le produit destiné à faire fuir les insectes avait pourtant bien été pulvérisé dans l'appareil la semaine précédente.





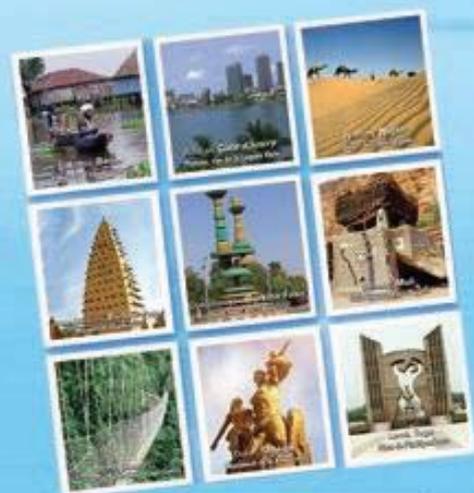
Revue trimestrielle de
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile

01 BP: 1158 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél: +226 50 30 64 88 / 50 31 63 32

Fax: +226 50 31 45 44

Mise en page du magazine: www.schaffenskraft.de



Nos destinations en Afrique

Air Burkina 3 nouveaux Embraer

